

L'an deux mille seize, le huit septembre 2016, à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de François ROGUET, Maire.

Date de convocation : 30.08.2016

Présents : AUBIGNAT Michel, BARON Rosy, BICHARD Renée, FOGLIENI Baptiste, NEUVILLE Claude, ROGUET François.

Absents excusés : CHEVARIN Jérôme, FREDY Dominique, TAMBOIS Jérôme, MAUPOINT Véronique, MENAL Marilys.

Secrétaire de séance : Renée BICHARD

Assistait à la réunion Céline RICHARD, secrétaire de Mairie de Saint-Rémy-de-Blot.

Approbation du Procès-Verbal du 05.07.2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du juillet 2016.

2016-39 Consultation de la commune pour le nom de la future intercommunalité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la note de cadrage pour la recherche du nom de la future intercommunalité. Il précise que chacun est libre de donner un avis argumenté, pertinent et original. Il explique également que suite à la réception des propositions, le groupe de travail constitué d'élus et de techniciens de la future intercommunalité se réunira le mercredi 5 octobre pour les étudier et procéder à une première sélection.

2016-40 Préparation de la réunion du 22 septembre 2016 avec le SIEG

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que lors de cette réunion il sera évoqué la réglementation en vigueur ainsi que les différentes solutions et tarifs appliqués en ce qui concerne les modifications du système d'éclairage public, en vue de réaliser des économies

2016-41 Point sur le programme de mise en sécurité et l'exploitation de l'auberge

François ROGUET rappelle à l'Assemblée la situation de l'auberge communale et explique que les deux bureaux d'étude vont étudier la situation afin de lancer une opération pour favoriser son exploitation.

2016-42 Point sur le PLU

Monsieur le Maire explique que le cabinet DESCOEUR lui a demandé de prendre des photos de toutes les maisons isolées de la commune pour bien vérifier que ce ne soit pas des terrains constructibles.

Questions diverses

- Chemin de randonnée Saint-Remy-de Blot / Lisseuil : un panneau devra être installé indiquant la limite d'accès aux propriétés riveraines.
- Décharges : il est rappelé que toute décharge est interdite
- Lettre de Monsieur Patrick BASSET à l'intention de Monsieur Bernard DUVERGET concernant Monsieur PASCAL ROUGIER : attente du prochain conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.